



Procès-verbal d'installation des autorités du Conseil Communal de Vuarrens Mardi 28 mai 2026

Bureau du Conseil : Olivier Piot, Président, François Verly, Daniel Zürcher, Scrutateurs provisoires

Préfecture : M. Le Préfet Pascal Dessauges

Secrétaire : Gaetana Duvoisin

Municipalité : Cédric Chalet, Syndic, Patrick Vallotton, Myriam Gianotti, Raphaël Pedrazzini, Nicolas Maire

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 31 / Excusés : 3 / Absents : 1 / Majorité : 16

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	Assermentation des nouvelles autorités	M. le Préfet	Se référer au procès-verbal officiel d'assermentation en annexe, adopté et scellé séance tenante par M. le Préfet. Trois membres du Conseil étant absents, leur assermentation aura lieu le 6 octobre 2026, lors de la prochaine séance du Conseil. M. le Préfet conclut en transmettant les salutations du Conseil d'État et en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur engagement, témoignant que l'esprit de service et d'implication demeure bien vivant au sein de nos Communes. Il adresse également ses vœux de prospérité aux autorités de Vuarrens. Après avoir remercié le Syndic, dont le mandat s'achèvera le 30 juin 2026 avant d'être reconduit pour la nouvelle législature, il redonne la parole au Président afin qu'il procède à l'installation des autorités. <u>Excusés</u> : Mme Linda Cotti Brisebois, MM. Dello Iacovo Adriano et Vulliamoz Pierre-André <u>Absent</u> : M. Buffat Xavier	
2	Elections statutaires	O. Piot	Le Président remercie et salue M. le Préfet.	

		Il invite le Conseil aux élections statutaires et informe que l'on procède en premier par la votation des titulaires et ensuite des suppléants. : <u>Vice-président :</u> Le Président propose la candidature de M. Xavier Buffat, qui est le seul candidat annoncé. Absent lors de la séance, la place de vice président reste vacante et sera repourvue lors du Conseil du 6 octobre 2026. <u>Scrutatrice et Scrutateur</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • Mme Stéphanie Carrozzo • M. Matthias Neukomm <u>Scrutatrice et Scrutateur suppléants</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • Mme Leslie Jadas • M. Daniel Zürcher En principe, une alternance est effectuée chaque année, les deux scrutateurs une année seront suppléants l'année suivante. L'assemblée applaudit les scrutateurs et suppléants élus. <u>Commission de Gestion et des Finances :</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • M. Damien Monod • M. Fabien Mooser • M. Luc Ciocca • M. Bruno Gerber • Mme Michèle Besson <u>Suppléantes</u> <u>Est élu tacitement :</u> • Mme Valérie Randin	<u>Vice-président :</u> Vacant, sera nommée le 6 octobre 2026 <u>Scrutatrice et Scrutateur :</u> S. Carrozzo M. Neukomm <u>Scrutatrice et Scrutateur suppléants :</u> L. Jadas D. Zürcher <u>Commission de Gestion et des Finances :</u> D. Monod F. Mooser L. Ciocca B. Gerber M. Besson <u>Suppléantes :</u> V. Randin Une place vacante, sera nommée le 6 octobre 2026
--	--	--	---

		Le Président propose Mme Linda Cotti-Brisebois, qui est excusée, au deuxième poste de suppléante, sous réserve qu'aucune autre candidature ne soit présentée d'ici là. Elle sera assermentée lors de la première séance du Conseil, le 6 octobre 2026. Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil. <u>Commission Recours Taxes et Impôts :</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • M. Fabien Mooser • M. Christian Menétrey • M. Sylvain Buffat, suppléant Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil. <u>ASIRE</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • Mme Eliane Kolly • Mme Leslie Jadas <u>Suppléants</u> Le Président propose M. Adriano Dello Iacovo, qui est sous réserve qu'aucune autre candidature ne soit présentée d'ici là. Il sera assermenté lors de la première séance du Conseil, le 6 octobre 2026 Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil. <u>EFAJ</u> <u>Sont élus tacitement :</u> • Mme Sabrina Corbaz • Mme Mélika Richard • M. Zahir Ganic, suppléant Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil.	<u>Commission Recours Taxes et Impôts :</u> F. Mooser Ch. Menétrey S. Buffat, suppléant <u>ASIRE :</u> E. Kolly L. Jadas suppléant, vacant nomination, le 6 octobre 2026 <u>EFAJE :</u> S. Corbaz M. Richart Z. Ganic, suppléant
--	--	--	--

			AIAE Le Président informe l'assemblée que les personnes nommées ne doivent pas nécessairement être membres du Conseil. Pour cette législature, trois membres devront être élus. Conformément à l'article 9, alinéa 2, des statuts de l'AIAE, la représentation est calculée à raison d'un délégué par tranche de 50'000 m³ de consommation annuelle. <u>Sont élus tacitement :</u> • M. Jacques Wagnière • M. Jean-Philippe Buffat, non membre du Conseil • M. Bernard Dick • M. Luc Ciocca, suppléant Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil.	AIAE : J. Wagnière J-Ph. Buffat, non membre du Conseil B. Dick L. Ciocca, suppléant
3	Communication du Conseil	O. Piot Ch. Menétrey	Le Président communique les dates des prochains Conseils cette année, qui auront lieu les 6 octobre et 9 décembre 2026. Il demande également à l'assemblée de déposer les fiches personnelles qui leur ont été distribuées auprès de la Secrétaire en fin de séance. Ch. Menétrey demande si les Conseillers pourraient recevoir une liste complète des membres du Conseil, accompagnée de leur profession. Le Président répond qu'une telle liste sera transmise avec la prochaine convocation.	
4	Clôture du Conseil		La parole n'étant pas demandée, le Président remercie chacun de sa participation de ce jour et clôt la séance.	Fin du Conseil à 19h15

PV adopté par le Conseil communal du mardi 6 octobre 2026

Le Président :



Olivier Piot



La Secrétaire :



Gaetana Duvoisin